



2, Avenue Georges Clemenceau – BP 74 – 33220 PINEUILH
Tél : 05.57.46.20.58 / E-mail : contact@paysfoyen.fr

APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

SERVICES PLAGE DES BARDOULETS

Conformément à l'article L. 2122-1-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CG3P), l'utilisation du domaine public en vue d'une exploitation économique est soumise à la mise en place d'une publicité préalable.

Aussi, la Communauté de Communes du Pays Foyen sollicite les opérateurs économiques à manifester leur intérêt pour :

UNE OFFRE DE SERVICES A LA PLAGES DES BARDOULETS – 33220 PORT SAINTE FOY ET PONCHAPT

1. Caractéristiques générales de l'appel à manifestation d'intérêt

Le présent appel à manifestation d'intérêt porte sur la délivrance d'autorisations d'occupation temporaire du domaine public pour l'exploitation de « stands » sur la Plage des Bardoulets située sur la commune de Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt, en parallèle du dispositif CAP 33.

- ✗ Dates : 1^{er} juillet au 31 août 2024 (du lundi au samedi)
- ✗ Horaires : 12h00-17h00
- ✗ Emplacement : Plage des Bardoulets – 33220 Port-Sainte-Foy-et-Ponchapt
- ✗ Thèmes : le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objectif d'identifier les commerçants sédentaires ou non sédentaires proposant les services suivants :
 - Restauration à emporter, type food truck proposant des plats salés et/ou sucrés
 - Location de transats
- ✗ Conditions financières : l'attribution de l'emplacement sera soumise au paiement d'une redevance conformément à la délibération n° 2024/064 prise en Conseil Communautaire en date du 15 avril 2024
La redevance s'élèvera à la somme de 100 euros TTC pour la période estivale.
- ✗ Conditions d'attribution : l'autorité territoriale choisira les attributaires des places (un seul attributaire par service) en fonction des candidatures qui répondront le mieux à ses attentes, au regard des critères suivants :
 - La qualité globale de la prestation et diversité des produits proposés pour la restauration à emporter (chaud/froid, salé/sucré)
 - L'aménagement et la convivialité du stand (il conviendra de transmettre des photos du stand)
 - Tarifs proposés au public
 - Amplitude proposée (le candidat peut s'engager sur une présence le dimanche et/ou sur des horaires au-delà de 17h00)

2. Caractéristiques générales de l'appel à candidatures

2.1. Présentation du candidat

Les dossiers de candidature devront comprendre les informations suivantes :

- ✗ Nom et coordonnées du candidat
- ✗ Descriptif du service et des produits proposés à la vente ou à la location.

2.2. Pièces à fournir

Les dossiers de candidature devront comprendre les pièces suivantes :

- ✗ Une description du candidat et de son entreprise
- ✗ Copie recto/verso de la carte d'identité nationale du responsable du stand
- ✗ Un extrait Kbis de moins de 3 mois
- ✗ Une attestation d'assurance responsabilité civile et professionnelle en cours couvrant les risques liés à l'activité proposée
- ✗ Descriptif des services proposés et des produits
- ✗ Photo du stand

3. Engagement du candidat

Le candidat s'engage à :

- ✗ Tenir son stand pendant les jours et créneaux définis ci-avant
- ✗ Régler la redevance d'occupation du domaine public selon le tarif applicable
- ✗ Evacuer les déchets éventuels générés par son activité ou abandonner par la clientèle

L'emplacement occupé et ses abords devront toujours être maintenus dans un parfait état de propreté.

Par ailleurs, le candidat retenu devra veiller à ne pas gêner l'accès des personnes sur le domaine public qui doit demeurer libre. Il devra, de plus, s'engager à libérer l'emplacement à l'issue du créneau horaire et laisser l'emplacement propre et sans détritrus.

Par ailleurs, il est rappelé que tout stand alimentaire doit respecter la réglementation en vigueur, en particulier au niveau de l'hygiène et de la sécurité alimentaires.

4. Modalités de remise des dossiers de candidatures

Les date et heure limites de réception des dossiers de candidature sont fixées au

10 juin 2024 à 12h00

Les dossiers de candidature devront être remis ou envoyés sous pli cacheté portant l'adresse et les mentions suivantes :

Communauté de Communes du Pays Foyen

2, Avenue Georges Clemenceau – BP 74 – 33220 PINEUILH

Objet : Appel à Manifestation d'Intérêt – Services pour la Plage des Bardoulets

Candidat : *à compléter*

La remise s'effectuera :

-soit par voie postale sous pli cacheté et recommandé avec avis de réception et devra parvenir à destination avant la date et heure limite indiquées ci-avant.

-soit en main propre contre récépissé avant ces mêmes date et heure limites à la Communauté de Communes du Pays Foyen – Pôle Juridique.

Il est précisé que l'accueil de la Communauté de Communes est assuré du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.

-soit par voie dématérialisée, à l'adresse mail suivante : cdc-juridique@paysfoyen.fr avant ces date et heure limites définies ci-avant. Il conviendra de préciser dans l'objet du mail qu'il s'agit d'une candidature à l'appel à manifestation d'intérêt.

5. Renseignements complémentaires

Les candidats souhaitant obtenir des renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires pour la préparation de leur candidature, devront formuler leur demande, au plus tard cinq (5) jours calendaires avant la date limite de réception des candidatures, à l'adresse mail suivante : cdc-juridique@paysfoyen.fr

6. Formalités à l'issue de la procédure

A l'issue de la procédure, il sera procédé à la signature d'une convention d'occupation temporaire du domaine public entre la Collectivité et le(s) candidat(s) retenu(s).